

Cycle de formation : quel club pour demain ?

Le club de demain : contexte et enjeux

Jeudi 14 décembre 2023



Introduction

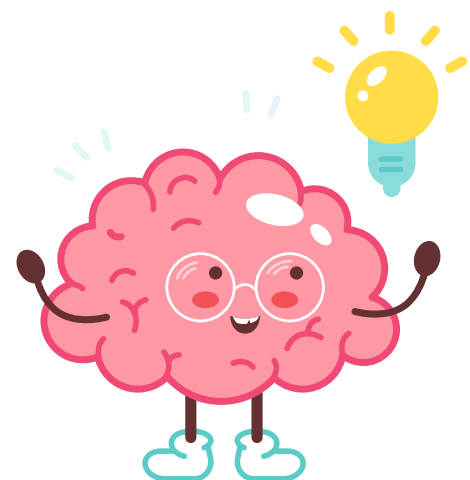


Norbert BADEZ
Président de l'ASUL



patrick pegoraro
Président de l'OSV

“Le travail en synergie entre associations est un enjeu majeur pour demain”.



intervenants



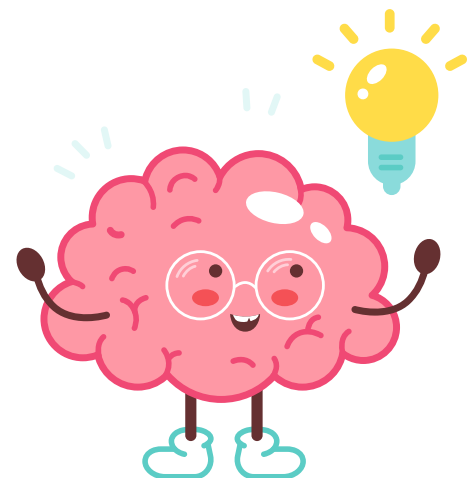
Olivier Blatrie chargé de mission Sport Conseil et Partenariats, ex-président de Ligue régionale, chargé de mission à la Fédération de Basket : 40 années de conseil en entreprise en parallèle de son activité sportive.

“Ce soir, nous vous donnerons une présentation globale pour la bonne compréhension de ce qui va suivre lors des prochaines sessions. Les informations que nous allons vous donner ne sont pas forcément optimistes. Elles peuvent l’être si on prend le verre à moitié plein. Ce peut être aussi un projet passionnant pour chacun de vos clubs ».



Benoit Dumollard, avocat au barreau de Lyon depuis 20 ans, spécialisé en droit du sport.

“Je constate que la professionnalisation des structures est une nécessité”. “Le droit structure les règles du jeu.”





Les aides et les subventions diminuent :

- Cela alors même que pendant la pandémie, les clubs ont été très bien aidés. Le coût en a d'ailleurs été élevé pour la puissance publique
- Des plans nationaux (5 000 terrains,...) ont été lancés. Ils représentent 40 000 euros par club en moyenne. Des financements auxquels s'ajoutent ceux consacrés aux JO. Cependant, en 2025, si on enlève la part consacrée aux JO, alors ils seront globalement en baisse.

→ **Quel sera le financement du sport amateur à partir de 2025 ?**

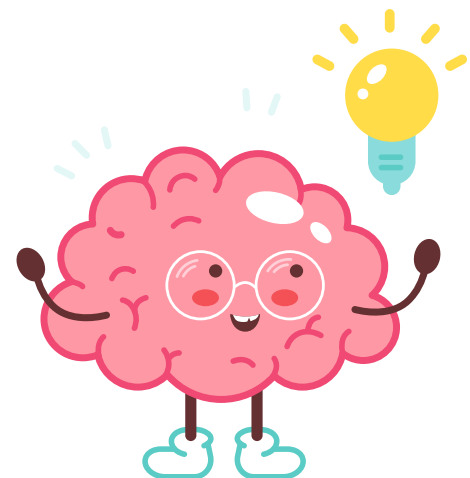
Il y aura des effets collatéraux selon 4 modèles qui seront déclinés durant les sessions suivantes.

1. Le modèle
économique

2. Le modèle
sportif

3. Le modèle
juridique

4. Le modèle
de gouvernance



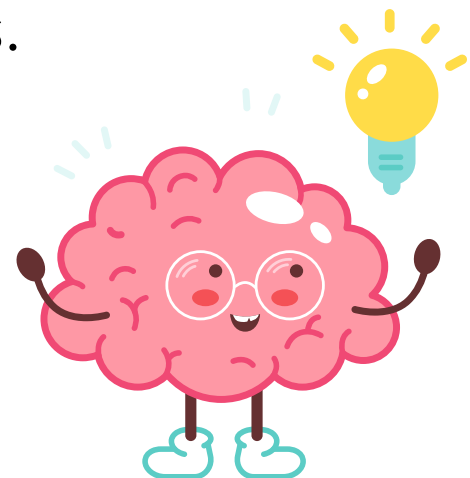
L'Actualité

Rapport à venir de deux commissions :

- ▶ Commission Diagana - Buffet
- ▶ Commission d'enquête parlementaire

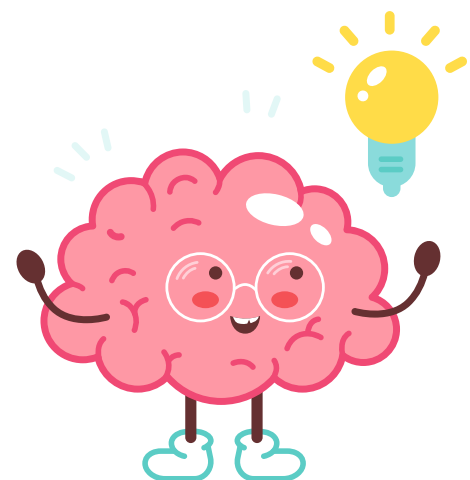
Dans ces rapports, deux choses à retenir :

- ▶ **La légitimité des aides et subventions** : elles sont versées avec en retour une exigence de traçabilité, c'est-à-dire un retour sur la manière dont ces sommes sont utilisées dans les faits. Si la traçabilité n'est pas respectée, les subventions peuvent être supprimées/diminuées.
- ▶ **L'inadaptation de l'offre de pratique par rapport au contexte societal** : ce n'est plus la même rigueur que par le passé : tout le monde à l'entraînement, tout le monde aux matchs. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas. Il faut donc appréhender la pratique autrement et l'adapter à cette demande.



Le modèle économique

- **Baisse des aides publiques et contrôle accru des financeurs** : les caisses sont vides. Ces derniers vont donc chercher des alibis. Il va falloir se rapprocher de l'entreprise.
- **Besoin d'attirer des mécènes et de se rapprocher des entreprises** : le sponsoring, c'est terminé (= panneau de pub dans la salle) car tout le monde est sollicité. Il faut donc aller par exemple dans l'entreprise pour proposer une activité aux salarié·e·s.
- **Optimisation de la masse salariale** : il existe des possibilités de rémunération qui vont protéger le dirigeant tout en donnant du pouvoir d'achat aux salarié·e·s, tout en faisant des économies.



Le modèle sportif

- Nouvelles pratiques et nouveaux financements
- Diversification de la pratique et nouvelles compétences
- Professionnalisation des acteurs

Les associations vont devoir sortir de leur zone de confort. Pour garder son cœur de métier, il va falloir faire aussi d'autres choses, tel est l'enjeu. On va attendre des clubs qu'ils aillent sur le sport/santé, le sport carcéral,...

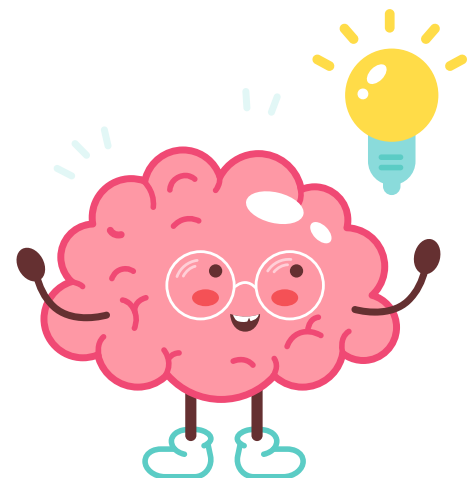
Il va falloir s'attaquer à des sujets qui nécessitent de la professionnalisation, des compétences et parfois même des diplômes.

Sur le plan du bénévolat : tous et toutes ne sont pas revenu·e·s après le Covid. Il n'est pas simple de trouver des jeunes. Le développement de nouvelles activités peut avoir des effets vertueux.



Le modèle juridique

- Limites du modèle associatif : beaucoup de dirigeant·e·s ne se retrouvent plus dans le modèle associatif aujourd'hui.
- Statuts juridiques et code du sport
- Focus sur le modèle coopératif : la SCIC est une évolution de l'association. On conserve la connotation associative avec un mode de fonctionnement encore plus rigoureux qui met autour de la table entreprises, dirigeant·e·s, bénévoles, collectivité selon le principe 1 action = 1 vote.
Modèle exemplaire de SCIC créée récemment : le club de hand féminin de Vaulx-en-Velin (NB : possibilité de se faire accompagner par l'Union régionale des SCOP sur le plan juridique, comptable,....)



Le modèle de gouvernance

- Relations entre dirigeants, salariés et bénévoles
- Partenaires privés et publics
- Nouveaux statuts et nouvelle gouvernance

Il va falloir évoluer d'une manière ou d'une autre sur au moins un de ces plans-là. Il va, par exemple, devenir incontournable d'avoir des salarié·e·s.

Témoignages :

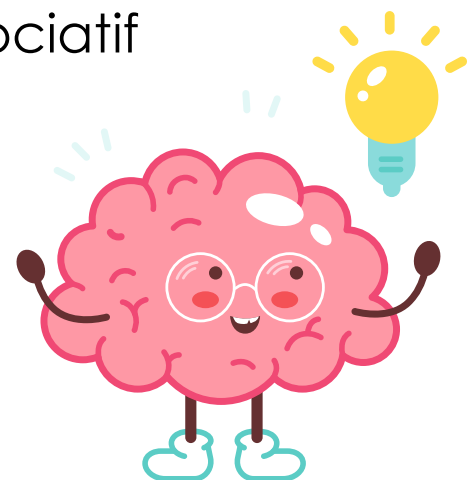
« Aujourd'hui, les jeunes viennent avec une entrée métier, donc comment les fidéliser ? Comment développer le pouvoir d'achat ? Comme devenir comme une entreprise en termes de moyens tout en conservant ses valeurs et son projet associatif ? » « Quid de la mutualisation des compétences, de la professionnalisation au niveau des têtes de réseau associatives ? »

→ Il ne faut pas remettre en cause le bénévolat mais permettre à chacun·e de trouver sa place. Il faut un projet associatif mais aussi un projet d'évolution pour les salarié·e·s.

→ Il faut imaginer un modèle commercial qui permette de générer des revenus et une stabilité.

→ Il est possible de mettre en avant la créativité du bénévole, pas forcément la compétence.

→ Evaluer le poids du club avec ses adhérent·e·s, dans la vie d'un quartier.



Témoignage ASUL Volley: Fabien Comtet; Dirigeant de l'ASUL Volley

Retour saison 2022-2023

- ▶ Difficulté de gouvernance
- ▶ Projet sportif trop centré sur l'équipe professionnelle en Pro B
- ▶ Perte de confiance des financeurs publics et des partenaires privés
- ▶ Une menace de liquidation judiciaire
- ▶ Un groupe de travail avec une présidence provisoire de M. Norbert BADEZ pour définir un nouveau projet



VOLLEY - LIGUE B

Une dernière communion avec le public



Devant un public acquis à leur cause, les Lyonnais ont savouré une dernière fois l'ambiance du Petit Palais des Sports. Photo Progrès/Fabrice PETIT

Placée en redressement judiciaire en milieu de semaine, l'Asul a profité de sa dernière sortie à domicile pour savourer une dernière fois l'ambiance électrique du Petit Palais des Sports de Gerland avec ses supporters.

ASUL - GRAND NANCY
0-3

Supporters, anciens dirigeants, anciens joueurs, tous étaient présents ce samedi soir dans le fief de l'Asul pour soutenir une équipe qui a frôlé la disparition en milieu de semaine. « On y a toujours cru et on sera toujours derrière l'équipe. Je suis Lensois d'origine et comme on dit dans le Nord, supporters un jour, supporters toujours. L'an prochain même au niveau amateur on continuera à soutenir l'équipe et avec les réseaux sociaux on fera toujours venir du monde au Petit Palais », expliquaient Daniel Fierf et Christelle Besson qui ont donné de la voix et du tambour durant toute la rencontre.

La banderolette annonçant que « Le lion est en vie » résumait par-

faitement le sentiment général ce samedi, dans une ambiance un peu surréaliste d'un club ayant frôlé la disparition mardi mais qui était bien décidée à faire la fête avec ses supporters. « Ils nous ont soutenus toute l'année malgré les mauvais résultats et on aurait aimé terminer sur une victoire mais Nancy était trop fort », expliquait Martin Jambon, l'une des figures emblématiques du club qui pourrait bien, à 34 ans, avoir joué son dernier match à Gerland ce samedi.

Dans les tribunes, l'ex international et Asuliste Bojidar Slavev, affichait également sa satisfaction de voir le club encore en vie même si la suite ne s'annonce pas facile. « Je ne suis pas un joueur historique du club, je n'ai joué que quelques saisons mais j'y suis très attaché. Mon fils joue à l'Asul dans les équipes jeunes et c'est important de ne pas disparaître, mais la suite ne sera pas simple. Il faudra apporter un nouveau souffle, de nouvelles idées et des nouvelles personnes », confiait Bojidar qui insistait sur la nécessité de repartir sur des bases saines.

Le Petit Palais des Sports de Ger-

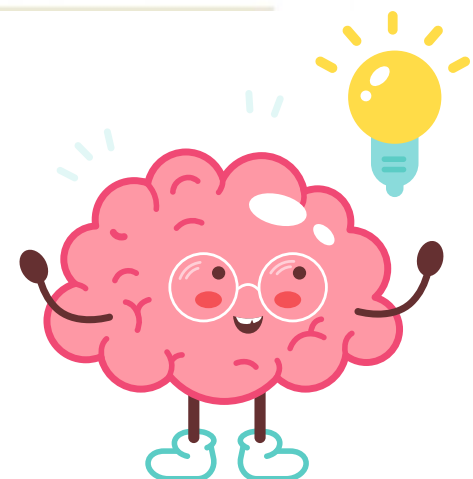
land vient de vivre son dernier match professionnel pour quelque temps, mais au vu de l'engouement autour de l'Asul, nul doute que ce n'est qu'un au revoir, et que d'ici quelque temps, le club, tel un phœnix, renaîtra de ses cendres.

De notre correspondant
Fabrice PETIT

A Lyon, Petit Palais des Sports de Gerland, Grand Nancy bat Asul 3 sets à 0 (25-15 en 20', 25-22 en 24' et 25-23 en 25'). Arbitres M. Berthelot et Mme Gaudumet. Environ 1000 spectateurs.

Ligue B	
Crbv-Avignon	1-3
Rennes-Mende	3-2
Lyon-Nancy	0-3
St-Quentin-As Ilac	1-3
Frejus-Ajaccio	3-1
Cannes-Martigues	3-0

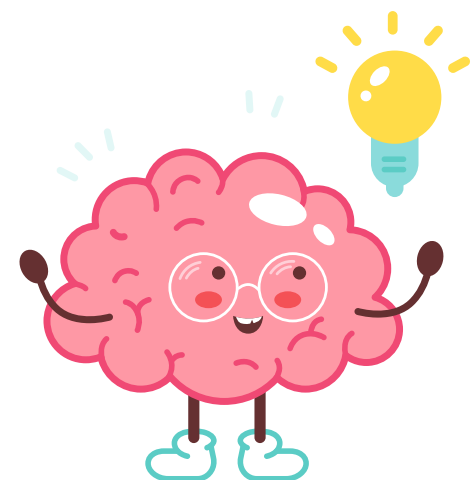
	Pts	J	G	N	P	S	C
1 Mende	44	21	14	0	7	50	31
2 As Ilac	41	21	15	0	6	49	31
3 St-Quentin	39	21	12	0	9	49	29
4 Rennes	38	21	13	0	8	49	40
5 Cannes	37	21	14	0	7	49	33
6 Arignon	37	21	12	0	9	42	36
7 Ajaccio	32	21	12	0	9	43	39
8 Martigues	30	21	10	0	11	37	41
9 Frejus	29	21	10	0	11	37	41
10 Nancy	27	21	9	0	12	36	42
11 Lyon	21	4	0	17	21	56	
12 Crbv	5	21	1	0	20	17	60



Témoignage ASUL Volley

● saison 2023-2024

- ▶ Un club qui retrouve une dynamique grâce à une nouvelle équipe dirigeante
- ▶ Un projet associatif fondé sur la diversification des activités : formation des jeunes, volley santé, loisirs, para volley, prestations en entreprises...
- ▶ Un projet sportif mieux dimensionné sans contrat de joueurs professionnels à assumer
- ▶ Une professionnalisation progressive sur le plan administratif pour structurer le club aux côtés des dirigeants
- ▶ Un club partenaire qui se développe



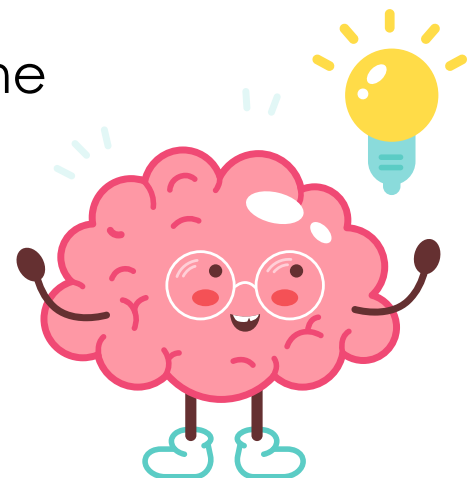
Thematiques a a border - Benoît Dumollard



→ Il faut retravailler l'offre :

Il y a une demande énorme de pratique sportive, ce serait dommage que tout soit capté par le secteur commercial.

→ Cela peut produire un cercle vertueux : de nouveaux dirigeants qui retrouvent leur rôle (= représentation, être dans le projet, le porter, ...), un nouveau projet associatif, de nouveaux modes de fonctionnement avec une définition et une répartition claire des rôles.



Gouvernance et outils juridiques pour la structuration des associations - 8 février 2024

● Gouvernance

- ▶ Évolution statutaire et responsabilité des dirigeants
- ▶ Délégation de pouvoirs et rôle de l'employeur
- ▶ Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)

● Structuration des clubs

- ▶ Sectorisation des activités
- ▶ Filialisation du champ commercial
- ▶ Fiscalité associative



optimisation salariale et diversification des ressources -

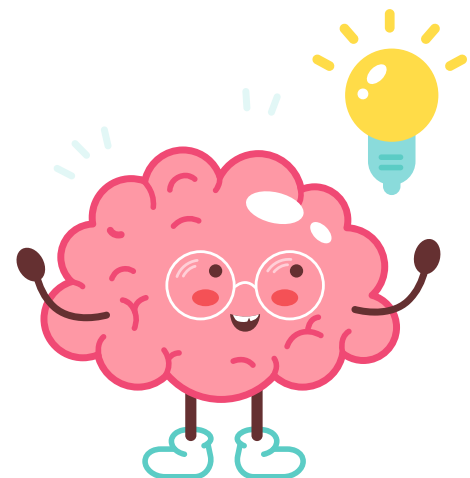
11 avril 2024

● Améliorer l'attractivité des postes dans les structures sportives

- ▶ Prime Macron et partage de la valeur
- ▶ Accord d'intéressement
- ▶ Protection sociale complémentaire

● Diversifier les avantages et fidéliser les salariés

- ▶ Avantages en nature
- ▶ Prime transport et forfait mobilités durables
- ▶ Ticket restaurant et cadeaux aux salariés



Professionnalisation et nouvelles offres sportives -

6 juin 2024

- **Embaucher un directeur ou un chargé de développement**
 - ▶ Recrutement en externe
 - ▶ Formation professionnelle des salariés en poste
 - ▶ Mutualisation des compétences
- **Nouvelles compétences techniques, administratives et commerciales**
 - ▶ Contrat de professionnalisation
 - ▶ Contrat d'apprentissage et stages
 - ▶ Pérennisation des emplois

